

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2015
tenue au Domaine Étudiant à Petit-Rocher, N.-B.

1. Mot de bienvenue du président

Roger Martin souhaite la bienvenue et de bonnes délibérations aux membres présents à la 15^e assemblée générale annuelle de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick.

2. Choix d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une ou d'un secrétaire d'assemblée.

« Que Émilien Côté agisse comme président d'assemblée. »

Jean Saint-Pierre/Théo Gagnon
Adoptée

« Que Mélanie Saintil agisse comme secrétaire d'assemblée. »

Solange Haché/Anne-Marie Gammon
Adoptée

3. Mot du président d'assemblée

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et vérifie le quorum. Nous avons le quorum dans l'assistance. Le président énumère les règlements d'assemblée.

4. Liste des membres du Conseil d'administration

Le président de l'assemblée, Émilien Côté, présente le conseil d'administration 2014-2015 de l'AFANB :

Roger Martin, président

Ginette Boudreau Doucet, administratrice, Chaleur;

Janine Renault, administratrice, Restigouche - Est;

Pauline Dubé, administratrice, Restigouche - Ouest;

Laurence Beaulieu Arsenault, administratrice Shediac - Cap-Pelé

Normand Gionet, administrateur Dieppe-Moncton

Lionel Arsenault, administrateur, Grand-Sault - La Vallée;

Roger Richard, administrateur Kent-Nord;

Lina Després, administratrice Kent-Sud

Jean Saint-Pierre, administrateur, Fredericton - Saint-Jean

Théo Noël, administrateur, Grand Caraquet;

Solange Haché, administratrice, Tracadie - Sheila - Néguaç;

Carmon Dubé, administrateur, Madawaska;

Gilmond Larocque, président du conseil de direction des JA50+;

Rose-Marie Chiasson Goupil, administratrice, Shippagan-Lamèque-Miscou (absente).

5. Rapport du président du comité de mise en candidature

Jean Saint-Pierre, président du comité de mise en candidature, présente le rapport et il précise que les participants ont jusqu'à la pause pour remettre une candidature. Les postes à combler sont les suivants :

Restigouche - Est – Janine Renault est en élection pour un deuxième mandat de deux ans.

Chaleur Élection pour un.e représentant.e pour un mandat de deux ans.

Kent Nord – Roger Richard est en élection pour un deuxième mandat de deux ans.

Kent Sud – Lina Després est en élection pour un deuxième mandat de deux ans.

Fredericton – Saint-Jean – Yves Boutot est en élection pour un premier mandat de deux ans.

Grand-Caraquet – Théo Noël est en élection pour un deuxième mandat de deux ans.

Shippagan - Lamèque - Miscou – Jacqueline Roy-Roussel est en élection pour un premier mandat de deux ans.

Grand-Sault - La Vallée – Jean-Louis Gervais est en élection pour un premier mandat de deux ans.

Madawaska – Carmon Dubé est en élection pour un deuxième mandat de deux ans.

« Que le rapport de nomination soit déposé tel que présenté »

Jean Saitn-Pierre/Diana Comeau
Adoptée

Jean Saint-Pierre dépose son rapport.

6. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts.

Le président apporte une petite correction à l'ordre du jour où se trouve « Ouverture de l'AGA 2014 par le président », cela devrait être remplacé par « Ouverture de l'AGA 2015 par le président ». Une autre correction concernant l'heure sur la deuxième page de l'ordre du jour, il faudrait lire 14 h au lieu de 15 h.

Il faut changer le point e) dans la deuxième partie de l'AGA et il faut inscrire « Ratification des actes et résolutions du conseil d'administration ».

Enlever le point d) dans la deuxième partie de l'AGA, car ce point a déjà été approuvé pour trois ans à l'AGA 2012.

« Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2015 soit adopté avec les modifications telles indiquées ci-dessus. »

Théo Noël/Roger Richard
Adoptée

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2014

Le président de l'assemblée donne quelques minutes pour que les gens puissent prendre connaissance du procès verbal.

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2014 soit adopté tel que présenté. »

Jean-Louis Gervais/Lucie Losier
Adoptée

8. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2014

Le président invite Jean-Luc Bélanger à présenter le suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 octobre 2014.

Jean-Luc Bélanger dépose son rapport.

9. Rapport du président – Roger Martin

Le président présente son rapport...

« Que l'assemblée reçoive le rapport du président tel que présenté. »

Théo Gagnon/Anne-Marie Gammon
Adoptée

10. Rapport du directeur général

Le directeur général présente son rapport.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du directeur général tel que présenté. »

Roger Doiron/Willie Lirette
Adoptée

11. Rapport du comité des JA50+ – Gilmond Larocque

Le président des JA50+, Gilmond Larocque, présente son rapport.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du président des Jeux de l'Acadie 50+ tel que présenté. »

Nora Saucier/Jean Saint-Pierre
Adoptée

12. Adoption des états financiers vérifiés

Le directeur général, Jean-Luc Bélanger, présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2015.

« Que l'on adopte les états financiers vérifiés tels que présentés. »

Robert Renault/Alain Thériault
Adoptée

La levée de l'assemblée de l'AGA a été décidée pour que les membres puissent participer au dîner du 15^e anniversaire de l'AFANB et la présentation des Prix Willie Lirette.

« Quel l'assemblée soit levée et recommence à 14 h cet après-midi. »

Edmond Paulin/Carmon Dubé
Adoptée

« Que l'assemblée continue l'ordre du jour cet après-midi. »

Hector J. Cormier/Gilmond Larocque
Adoptée

Jean-Luc Bélanger présente les prévisions budgétaires.

« Que l'on reçoive les prévisions budgétaires telles que présentées. »

Roger Richard/Normand Gionet
Adoptée

13. Choix du vérificateur

« Que la firme EPR fasse la vérification des livres comptables de l'AFANB pour l'année 2015-2016. »

Pauline Dubé/Roseline Roy
Adoptée

14. Cotisation annuelle des membres

Ce sujet a été enlevé à l'ordre du jour. Voir point 6.

15. Résolutions du Conseil d'administration

« Que les ratifications des actes et les résolutions 2014-2015 du conseil d'administration soient acceptées telles que présentées à l'assemblée. »

Nora Saucier/Jean Poirier
Adoptée

L'AFANB réaffirme qu'elle n'est pas en faveur que la province du Nouveau-Brunswick augmente les taux quotidiens et qu'elle inclut les économies et les investissements des aînés dans le calcul du coût pour habiter dans un foyer de soins tel qu'annoncé dans le budget du 31 mars 2015.

L'AFANB réaffirme sa position pour que le gouvernement du Nouveau-Brunswick développe un plan de travail afin d'élaborer une politique publique du vieillissement.

Que l'AFANB continue de demander au gouvernement de la Province la création d'un Conseil des aînés du Nouveau-Brunswick afin de permettre un meilleur dialogue avec les différents organismes d'aînés au Nouveau-Brunswick.

« Que les trois propositions précédentes soient acceptées telles que présentées à l'assemblée. »

Hector Cormier/Maurice Saulnier
Adoptée

Que la prochaine année, l'AFANB continue de travailler avec le gouvernement concernant les services en français dans les foyers de soins, les foyers de soins spéciaux et le soutien à domicile afin qu'elle soit en mesure de faire une évaluation du suivi et qu'elle puisse présenter les résultats à son prochain AGA de 2016.

« Que la proposition précédente soit acceptée telle que présentée à l'assemblée. »

Jean Saint-Pierre et Jean-Louis Gervais
Adoptée

16. Recommandations et propositions des membres

Proposé par Hector J. Cormier et appuyé par Willie Lirette

Que l'AFANB fasse connaître à la Coalition pour les droits des aînés et des résidents des foyers de soins et à sa directrice administrative, madame Cécile Cassista, qu'elle et son organisme, ont déployé depuis les 5 derniers mois relativement à la nouvelle politique sur le calcul du coût pour habiter en foyers de soins et pour exiger un recul du gouvernement de cette nouvelle politique.

Sans les nombreuses rencontres avec les citoyens de la province, sans une conscientisation exhaustive, sans la solidarité des groupes d'aînés et de la Coalition, le gouvernement n'aurait jamais bougé.

Après discussion, il a été suggéré que la proposition de remercier madame Cécile Cassista, directrice administrative de la Coalition pour les droits des aînés et des résidents des foyers de soins, soit acceptée avec une révision de la rédaction de la proposition qui sera envoyée par la suite au conseil d'administration. »

Adopté

Hector J. Cormier propose et Benoit Daigle appuie les propositions suivantes.

Inclure les soins à domicile et les soins de longue durée dans la loi canadienne sur la Santé.

Qu'il soit résolu que l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick exige des autorités politiques compétentes, provinciales et fédérales, que les services de santé offerts aux aînés qui vivent à domicile et en foyers de soins fassent partie de la loi canadienne sur la santé pour éviter un dédoublement de coûts de la part des aînés;

Qu'il soit résolu que l'AFANB exige des autorités politiques provinciales qu'elles s'allient avec celles des autres provinces et territoires du Canada pour exiger que tous les soins de santé fassent partie de la loi canadienne sur la santé y inclus ceux offerts aux aînés vivant à domicile autant que ceux qui habitent en foyer de soins;

Que l'AFANB exige des autorités compétentes provinciales que les soins à domicile et les soins de longue durée sous la juridiction du ministère de la Santé plutôt que du ministère du Développement social.

Les membres de l'assemblée trouvent que les propositions précédentes demandent une réflexion et des explications et ils préfèrent donc que l'ensemble de la proposition soit envoyée au conseil d'administration afin d'être étudiée davantage.

« Il est proposé par Janine Renault que la proposition soit envoyée au conseil d'administration pour étude. » Adoptée

17. Élection aux postes du conseil d'administration

Le président du comité de nominations présente les candidatures.

Élection par acclamation de tous les membres qui ont présenté leur candidature sauf pour la région Chaleur qui devra passer au vote avec les membres présents vivant dans la région.

Restigouche - Est – Janine Renault (un deuxième mandat de deux ans).

Kent Nord – Roger Richard (un deuxième mandat de deux ans).

Kent Sud – Lina Després (un deuxième mandat de deux ans).

Fredericton - Saint-Jean -Yves Boutot (un premier mandat de deux ans).

Grand-Caraquet – Théo Noël (un deuxième mandat de deux ans).

Shippagan - Lamèque - Miscou – Jacqueline Roy-Roussel (un premier mandat de deux ans).

Grand-Sault - La Vallée - Jean-Louis Gervais (un premier mandat de deux ans).

Madawaska – Carmon Dubé (un deuxième mandat de deux ans).

« Que tous les représentants soient élus pour un nouveau mandat de deux ans. »

Jean Saint-Pierre/Théo Gagnon
Adoptée

Les membres du CA de l'AFANB dont le mandat continue :

Roger Martin, Pauline Dubé, Laurence Beaulieu-Arsenault, Normand Gionet, Solange Haché.

Deux candidatures sont déposées pour une élection dans la région Chaleur : Roseline Roy et Raymond Lanteigne. Les membres de la région Chaleur sortent de la salle pour aller voter. Les comptes sont faits et les votes sont égaux : 8 contre 8. Pour identifier un gagnant ou gagnante, le président du comité de nomination, Jean Saint-Pierre propose qu'on lance une pièce de monnaie, soit une pile ou face pour déterminer qui sera le nouveau la nouvelle représentant.e de la région Chaleur. Roseline Roy gagna le tirage au sort.

« Que Roseline Roy soit la représentante de la région Chaleur. »

Jean Saint-Pierre/Edmond Beattie
Adoptée

« Que les bulletins de vote soient détruits par Jean Saint-Pierre. »

Jean Saint-Pierre/Roger Richard
Adoptée

18. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle

19. Levée de l'Assemblée

Roger Martin remercie l'assemblée de l'avoir élu pour un autre mandat de deux ans.

Roger Richard propose la levée de l'assemblée à 15 h 35.

Roger Martin, président

Mélanie Saintil, secrétaire